

Parcours Spécifique Santé – PASS

Organisation des options disciplinaires hors santé

Option « Droit »

Prérequis

Pas de prérequis

Programme

Semestre 1 : (5 ECTS ; heures de cours : 20h de CM, 20h de TD)

1. Organisation du système de santé
 - Approche historique
 - Evolution contemporaine des systèmes de santé (l'organisation des structures de santé et la prise en charge des soins)
 - Institution et autorité nationales, internationales, UE
2. Mission des professionnels de santé
 - Code de déontologie et organisation des professions
 - Diversité des pratiques médicales (ville, hôpital)
 - Vers un encadrement numérique des métiers
 - Responsabilité des professionnels de santé
 - La responsabilité du professionnel de santé (hôpital, cabinet de ville)
 - La responsabilité du professionnel dans la télémédecine

Semestre 2 : (5 ECTS ; heures de cours : 20h de CM, 20h de TD)

1. La santé et la protection des droits fondamentaux
 - Santé publique et droits fondamentaux
 - Vers un droit à la santé, garantie d'accès aux soins
 - La vaccination obligatoire et recommandée
 - L'accès aux soins pour tous, prise en charge à hôpital
 - L'application stop covid et atteinte libertés
2. Le patient acteur de sa santé
 - Évolution des droits du patient
 - Le patient, droits et obligations
 - Le patient connecté, protection des données personnelles et de santé
 - Le patient consommateur de produits et services de santé
 - La santé numérique, l'information et le consentement

Modalités d'enseignement

- CM et TD en présentiel à la Faculté de droit, Campus Tréfilerie
- TD assuré par des anciens étudiants du master, sujet en lien avec le cours et préparé avec l'enseignant, évaluation en TD par le chargé de TD avec une appréciation.
- Cours sous forme de slides donnés aux étudiants à la fin de chaque cours, transmis par mail.

Modalités d'évaluation

- Évaluation sous forme de mini cas pratique ou QCM sous forme de mise en situation
- Évaluation en CC en TD
- Examen final chaque semestre

Débouchés

- Poursuite des études en droit en licence affaires médicales et master droit des affaires appliqué au monde de la santé pouvant permettre d'accéder aux métiers suivants :
 - Juristes d'entreprise dans le secteur de la santé
 - Avocat spécialisé en santé
 - Expert en santé et affaires réglementaires